

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°5

Renouvellement de la couche de roulement

Communes de **QUESTEMBERT**

et **NOYAL-MUZILLAC**

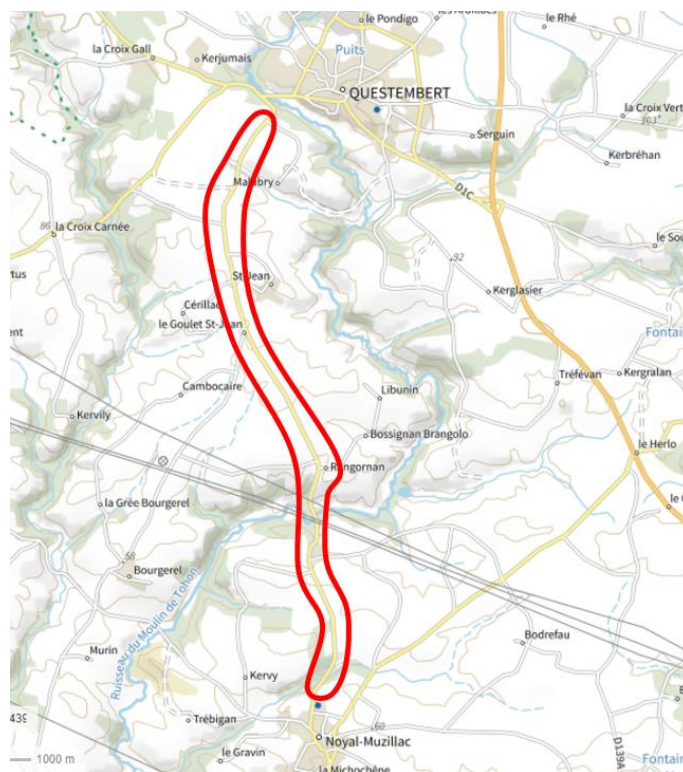
Septembre / Octobre 2024

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2024, et pour faire suite aux travaux préparatoires réalisées en 2023, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement de la RD 5 dans la section comprise entre les communes de Questembert et Noyal-Muzillac.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Sud Est – SERD de Questembert)

Montant de l'opération : 587 346 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS France.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur le renouvellement complet de la couche de roulement de la chaussée à l'aide d'un béton bitumineux souple (BBS). Ces travaux font suite aux travaux préparatoires de renforcement et de purges réalisés en 2023.

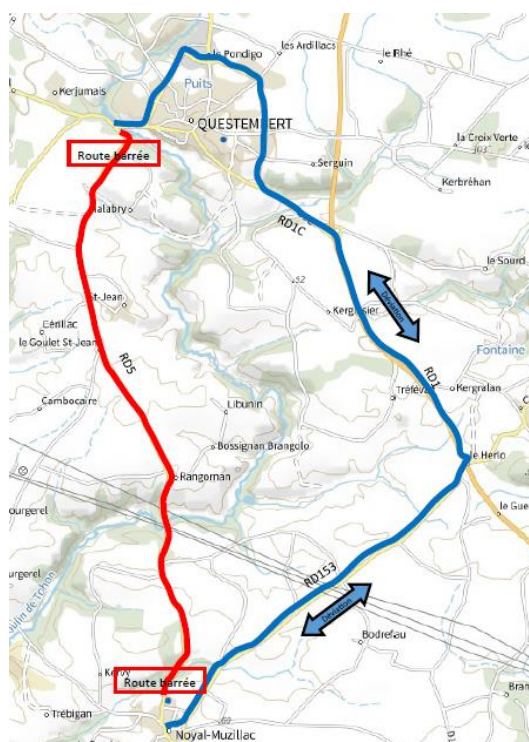
Organisation des travaux

Les travaux sont programmés du 2 septembre au 4 octobre suivant la planification suivante :

- Travaux préparatoires :
 - o Semaine 36 : Elagage au lamier ;
 - o Semaine 37 : Finition de l'élagage au lamier, démarrage du curage de fossés, délimitation des accotements, fraisage et engravures de chaussée ;
 - o Semaine 38 : Finition du curage des fossés ;
- Travaux sur chaussée :
 - o Semaine 39 : Réalisation de la couche de roulement en BBS
 - o Semaine 40 : Réalisation du calage accotements en grave naturelle 0/20

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'un itinéraire de déviation à compter du 9 septembre prochain pour une durée prévisionnelle d'un mois suivant le principe ci-dessous :



Itinéraires des déviations :

L'accès des riverains ainsi que la réouverture à la circulation seront rétablis en dehors de la plage horaire des travaux, ainsi que les week-ends et jours fériés.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Sarah LE BORGNE (cabinet) 02 97 54 82 11 – email : sarah.leborgne@morbihan.fr

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.